

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Excusés : HÉRAULT J. JADEAU D. COATGLAS N. PAYELLE J. RIMBAUD C. SOURISSE S.

PROJET RESTAURANT SCOLAIRE/ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Le cabinet Grégoire a présenté une première esquisse lundi 10 février. Le conseil apprécie mais des modifications seraient à prévoir, par exemple : réduire le nombre de sanitaires, mettre un point d'eau dans la salle de restauration, les placards de rangement semblent trop petits, les agrandir.

Des subventions vont être sollicitées pour mener à bien le projet : DETR, DSIL, Pacte pour la ruralité. Les dossiers doivent partir au plus tard pour le 24 février.

Mais M. le maire informe le Conseil que l'examen des comptes financiers 2019 montre une très nette diminution de recettes avec -entre autres- la perte confirmée de 2 dotations de l'Etat, conséquence du changement d'intercommunalité. Ceci combiné à une augmentation de charges (dont l'embauche du second agent technique) amène une chute importante de la capacité d'auto financement, ce qui compromet fortement la faisabilité de ce projet. A ce jour seul un subventionnement vraiment exceptionnel permettrait de l'envisager.

DÉCLARATION D'UTILITE PUBLIQUE

Le conseil municipal donne son accord pour lancer si besoin une déclaration d'utilité publique sur la parcelle 214 appartenant aux héritiers potentiels de la famille Chiron Octavie.

BÂTIMENTS

Eglise

Des travaux sur la corniche du clocher doivent être réalisés. Le montant est estimé à 34 435.93 € TTC. Une demande de subvention dans le cadre de la DETR 2020 sera déposée dans les prochains jours.

AMENAGEMENTS DES ESPACES VERTS

Aménagement Place du calvaire

Le service technique réalisera entièrement les travaux prévus y compris le gros œuvre : pose des pavés, plantations...

Pupitres

Les derniers pupitres seront installés prochainement.

Aménagement entrée Route de Vihiers

Les travaux seront réalisés en fonction du budget octroyé pour 2020.

TAUX D'IMPOSITION 2020

Le conseil fixe les taux d'imposition des taxes foncières à 22.83 % (Foncier bâti) et 48.98 % (Foncier non bâti). Compte tenu de la suppression programmée de la taxe d'habitation, le taux de cette dernière doit rester à sa valeur fixée en 2017 soit 14.97 %.

LOYER ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Le loyer est fixé à la somme de 2 732 euros pour l'année scolaire en cours, somme revalorisée chaque année suivant l'indice de coût de la construction.

SUBVENTIONS 2020

Le conseil a voté les subventions suivantes :

- ADMR Les Bois d'Anjou – LA PLAINE	2 056 €
- SOMLOIRYZERNAY CP FOOT	1 200 €
- Tennis club Plainais	560 €
- CSSP Basket	680 €
- APEL La Plaine – Classe découverte	640 €
- Familles Rurales (Association)	500 €
- Familles Rurales (CEV)	7 000 €
- Club Loisirs et Amitié	950 €
- FNATH	80 €
- Anciens Combattants	80 €
- Collège/Ecole Primaire St Jean – VIHIERES	340 €
- Asso. Socio Educative – collège Vallée du Lys	760 €
- Asso. Entre Loire et Côteaux	50 €
- L'Outil en main du Pays de Chemillé	50 €
- ARC (Villejuif)	50 €
- ADAPEI (CHOLET)	50 €
- Croisade des Aveugles	50 €
- Asso. Aide aux jeunes diabétiques	50 €
- La Ligue contre le Cancer	50 €
- Prévention routière 49	35 €
- Fondation du Patrimoine	120 €
- CAUE de Maine et Loire	107 €

Le conseil municipal accorde une subvention à l'association FH Production de 500 euros pour la réalisation d'un film long métrage intitulé « l'instant présent » qui sera tourné sur notre commune du 15 au 30 mars, chez Dominique Raimbault. Il s'agit d'une comédie sentimentale tournée autour des chevaux dont l'un des acteurs principaux serait Richard Bohringer.

En contrepartie l'équipe de cinéastes accueillera des enfants de l'école une matinée sur le site lors du tournage.

DIVERS

EPHAD Vihiers

Entourée de sa famille et du personnel, Mlle Berrouard, la doyenne de la commune, a fêté ses 100 ans. Monsieur le Maire et Mme Barbault Sylvie étaient aussi présents.

TAPS

Le prochain temps fort organisé le 5 mars prochain aura pour thème « journée citoyenneté ». Divers ateliers seront proposés : bureau de vote, rencontre avec M. le Maire, participation d'un agent de police, tri des déchets...

Personnel communal

Suite à l'annonce du départ de Mme Nelly Rousseau, le recrutement d'un nouvel animateur à l'accueil périscolaire s'avère difficile. Le poste reste à pourvoir. Dans l'attente des solutions de dépannage ponctuelles seront mises en œuvre.

Formation gestes premiers secours

L'ensemble du personnel participera le mardi 18 février la formation aux gestes de premiers secours.

Prochaine réunion : le 12 mars 2020